

International

>> Identification

>> L'AUTEUR

Bernard Giudicelli

Lamas et alpagas : enfin un registre et un passeport européens

Plus de 90 % des lamas et alpagas répertoriés dans les associations portent une puce électronique d'identification. En juin 2005, a été créé le registre européen LAREU, simple et gratuit. Des confrères ont mis au point le Passeport européen pour petits camélidés, document technico-sanitaire unique qui contient les données génétiques et sanitaires de l'animal.

L'élevage et la détention des deux espèces domestiques de petits camélidés, le lama (*Lama glama*) et l'alpaga (*Lama paco*), sont apparus en Europe il y a une quinzaine d'années. Grâce à la dynamique des associations de propriétaires et d'éleveurs (Association française des petits camélidés), nous avons incité les propriétaires à identifier leurs animaux par transpondeur.

Les premiers lamas ont ainsi été identifiés en 1989 et depuis, plus de 90 % des animaux répertoriés au sein des associations sont porteurs d'une puce électronique. Nous demandons aux confrères d'implanter la puce à la base de l'oreille gauche et d'utiliser si possible des puces NAC qui n'ont pas de code spécifique d'espèce et sont vendues seules (quand on achète des puces pour chiens, on paye en même temps la fiche d'enregistrement de la SCC qui est inutilisable pour le propriétaire de lama).

Registre indépendant et efficace

En 1997, nous avons démarré l'enregistrement de nos animaux et demandé à la Bergerie nationale de tenir notre fichier, qui est la propriété de trois associations d'éleveurs de petits camélidés. Depuis, les élevages et les échanges d'animaux se sont multipliés en Europe, avec la création d'autres registres dans les différents pays, avec parfois plusieurs registres par pays (Allemagne, Grande-Bretagne,...).

Cette multiplicité des registres rend difficiles les échanges intercommunautaires de données génétiques. C'est la raison pour laquelle en juin 2005, sous l'impulsion de quelques confrères et propriétaires de lamas ou d'alpagas, a été créé LAREU, (*Lama and Alpaca Registry in Europe*) que j'ai l'honneur de présider.

Le registre LAREU, totalement indépendant des associations et des pays, présente les avantages énormes de sa simplicité, de son efficacité et surtout de sa gratuité (ce qui permet aux propriétaires de rester s'ils le souhaitent sur le registre payant de leur association tout en enregistrant leur animal gratuitement sur LAREU).

Tout se fait sur Internet

Simplicité et gratuité car tout se fait sur Internet. Pas de papier à envoyer, l'inscription de l'animal se fait en ligne sur www.lareu.org et la confirmation de l'enregistrement arrive par courriel dans les minutes qui suivent. L'enregistrement sur LAREU (de même d'ailleurs que sur les autres registres) est libre et se fait volontairement de la part de l'éleveur.

La gratuité de LAREU permet un enregistrement plus important des animaux (le nombre de 3 000 animaux enregistrés est bien-tôt atteint). Pour accroître encore l'efficacité du système, nous

demandons aux confrères qui identifient un lama ou un alpaga d'informer leur propriétaire de l'existence de LAREU.

Afin d'améliorer la fiabilité de l'enregistrement, de faciliter les échanges intercommunautaires des animaux et pour pouvoir passer à l'étape de la création d'un *herd book* européen, nous avons mis au point le Passeport européen pour petits camélidés, un document technico-sanitaire unique pour toute l'Europe, rédigé en trois langues (français, anglais et allemand), sur lequel un vétérinaire doit vérifier et valider l'identification de l'animal, et qui contient en plus toutes les données génétiques et sanitaires de l'animal.

Une thèse sur le lama et l'alpaga

Ce document coûte 15 euros au propriétaire et suit l'animal tout au long de sa vie. Une présentation de ce passeport est faite sur le site de LAREU. Tout en restant encore marginal pour une clientèle vétérinaire, le lama ou l'alpaga ne doit pas être ignoré des confrères.

Notre consœur Alexandra Soly a soutenu sa thèse (Lyon, novembre 2005) sous forme de CD R. Elle y présente les principaux aspects vétérinaires de ces animaux. Sur demande, en m'envoyant un CD R vierge et une enveloppe timbrée pour le retour, je peux faire une copie de cette thèse. ■

>> Encore plus d'infos !

contacter Bernard Giudicelli,
courriel : lareufrance@wanadoo.fr

Les premiers lamas ont été identifiés en 1989 par une puce électronique. La puce doit être implantée à la base de l'oreille gauche.



Le Passeport européen pour petits camélidés, document technico-sanitaire unique pour toute l'Europe, coûte 15 euros au propriétaire et suit l'animal tout au long de sa vie.